



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2014

1. ACCEPTATION du préavis 39/2014

concernant la révision partielle du règlement du Conseil communal.

2. ACCEPTATION du préavis 44/2014

concernant l'adoption d'un nouveau règlement communal en matière de subventions des études musicales

3. ACCEPTATION du préavis 47/2014

concernant une demande de crédit d'étude CHF 140'000.- pour financer la réalisation d'une caserne pour les pompiers, d'appartements au-dessus de la caserne ainsi que l'aménagement des locaux de la voirie.

4. ACCEPTATION du préavis 48/2014

concernant une demande de crédit de CHF 39'800.- pour le remplacement, en urgence, d'un tronçon de la conduite principale d'eau sous pression (ESP) alimentant le village, à la Refaz-Molard-Rochau-Vers Priez, à travers la parcelle Wyss

5. ACCEPTATION du préavis 49/2014

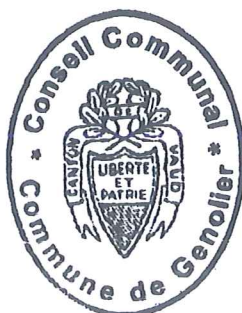
concernant une demande de crédit de CHF 27'000.- pour financer divers travaux de réfection de routes et chemins communaux.

Genolier, le 11 septembre 2014

Pour le Bureau du Conseil :

La Vice-présidente

Malt Meylan



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey